

Poste proposé

Médecin ou pharmacien (H/F) praticien hygiéniste de l'équipe mobile d'hygiène

Statut

- praticien hospitalier
- praticien contractuel, s'engageant à s'inscrire au concours de PH

Quotité de temps de travail : 100%

Descriptif

Les missions du praticien hygiéniste s'inscrivent dans le projet régional de santé de l'ARS Occitanie, dont un des objectifs est de promouvoir, via la création d'équipes mobiles d'hygiène (EMH), l'accès des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des établissements accueillant des personnes handicapées aux compétences spécialisées en matière de prévention et de contrôle de l'infection afin de limiter les infections associés aux soins.

COMPOSITION DE L'EMH

- praticiens hygiénistes : 1 ETP en place (le praticien responsable de l'EMH) et 2 ETP à recruter (1 en 2024 + 1 en 2026)
- infirmiers hygiénistes : 4 ETP en place et 2 ETP à recruter en 2026
- secrétaire : 1 ETP

MISSIONS GENERALES

- Mettre en œuvre la politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux associé aux soins au sein des établissements médico-sociaux (EMS) de la Haute-Garonne (EHPAD, FAM, MAS, EEAP)
- Apporter une expertise dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en matière infectieuse

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Chef de service (service d'épidémiologie clinique et de santé publique)

RATTACHEMENT FONCTIONNEL

- Praticien hygiéniste responsable de l'EMH

FORMATIONS REQUISES

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou en Pharmacie
- Diplôme Universitaire d'Hygiène
- Diplôme d'Etudes Spécialisées ou Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire ou Formation Spécialisée Transversale (DES de biologie médicale, DES de santé publique, DES de pharmacie, DES d'Innovation pharmaceutique et recherche¹, DESC de pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique, DESC de biologie des agents infectieux, FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances)
- Expérience professionnelle dans la prévention et le contrôle de l'infection en établissement de santé et/ou en établissement médico-social (EHPAD ou handicap)

¹ à titre dérogatoire, de 2021 à 2025, le DES d'Innovation pharmaceutique et recherche permet de se présenter au concours de PH dans la spécialité Hygiène Hospitalière.

COMPETENCES REQUISES

- Savoir créer et développer une relation de confiance avec les professionnels
- Savoir se fixer des priorités
- Identifier, analyser, prioriser, synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnelle et restituer les informations
- Savoir transmettre les connaissances en matière d'hygiène hospitalière
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Actualiser régulièrement ses connaissances en matière d'hygiène hospitalière
- Savoir utiliser les logiciels Word, Power point et Excel

QUALITES REQUISES

- Capacité à prendre des décisions
- Rigueur et sens de l'organisation
- Diplomatie
- Ecoute
- Adaptabilité
- Aisance à la communication

PARTICULARITES DU POSTE

- Déplacements fréquents sur un secteur géographique donné (département de la Haute-Garonne)
- Bureau situé à Toulouse ou à Salies du Salat (La Fontaine Salée) ou à Muret ou à Saint Gaudens (sous réserve de l'accord des établissements concernés avec une mise à disposition de bureau, véhicule), selon la localisation des EMS signataires de la convention avec le CHU de Toulouse
- Proximité avec l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène du CHU de Toulouse et le CPIAS Occitanie
- Adaptabilité de l'organisation du travail du PH nécessaire aux situations d'urgence
- Le praticien recruté est référent d'un nombre défini d'EMS, mais est amené à intervenir sur l'ensemble des établissements lors de situations d'urgence et/ou d'absences de ses collègues

MISSIONS

Les missions des praticiens hygiénistes sont en lien avec les missions de l'EMH définies par l'ARS Occitanie, afin de mettre en œuvre la prévention du risque infectieux et la lutte contre les infections associées aux soins au sein des EMS du territoire :

Pour chaque EMS dont il est référent, le praticien participe aux actions suivantes :

- Etat des lieux : visite des EMS et audit des circuits
- Elaboration d'un programme d'action et suivi des actions du risque infectieux pour les EMS
- Formation des professionnels de l'EMS
- Aide à l'élaboration du « DAMRI », document d'analyse et de maîtrise du risque infectieux et suivi du plan d'actions
- Elaboration, actualisation et mise en œuvre de protocoles d'hygiène
- Vigilance épidémiologique et environnementale (eau, air)
- Surveillance (enquêtes de prévalence, suivi des BMR)
- Evaluation des pratiques professionnelles (audits, visites de risque...)
- Conseils et expertise, investigation d'une épidémie
- Aide à l'élaboration du plan de gestion local d'une épidémie
- Participation aux actions liées à l'hygiène des mains
- Actions de sensibilisation lors des campagnes de vaccination (anti-grippe, Covid19...)

- Accompagnement dans la mise en œuvre des précautions standard, la prévention des Accidents d'Exposition au Sang, la gestion des déchets, la gestion du linge, l'entretien des locaux
- Conseils dans le choix des matériels, produits et équipements de protection individuelle
- Conseils lors de la réalisation de travaux envisagés au sein des EMS
- Elaboration du bilan d'activité annuel puis envoi d'un bilan d'activité global à l'ARS par le praticien responsable de l'EMH
- Réponses aux sollicitations de l'ARS par l'intermédiaire du praticien responsable de l'EMH
- Remplacement des autres praticiens pendant leurs absences
- Participation aux réunions de l'EMH

CONTACTS

- **Dr Valérie LE GAL**, pharmacien hygiéniste, Equipe Mobile d'Hygiène tél : 05.61.77.71.65 legal.v@chu-toulouse.fr
- **Pr Sandrine ANDRIEU**, chef de service, Département d'Epidémiologie Clinique et Santé Publique sandrine.andrieu@univ-tlse3.fr